

FT : Formation sécurité incendie

Chez **New-Learning**, nous accompagnons les entreprises dans le développement des Compétences et la maîtrise des risques professionnels.

Dans ce cadre, nous proposons la **Formation Permis de Feu** inclut dans la formation Sécurité incendie une formation Essentielle en environnement de travail

1. Objectifs de la formation

La formation vise à :

- **Maîtrise du cadre réglementaire** : Comprendre les obligations légales et les responsabilités liées aux travaux par points chauds (soudage, meulage, découpage).
- **Analyse des risques thermiques** : Apprendre à identifier les dangers d'incendie et d'explosion spécifiques à l'environnement de travail avant l'intervention.
- **Rédaction du permis de feu** : Savoir remplir correctement le document administratif, définir les mesures de prévention et fixer les durées de validité.
- **Mise en place des protections** : Maîtriser l'installation des dispositifs de sécurité, tels que les bâches ignifugées, les écrans et les extincteurs à proximité immédiate.
- **Organisation de la surveillance** : Apprendre les protocoles de contrôle pendant les travaux et la ronde de surveillance obligatoire de 2 heures après la fin du chantier.

2. Public cible :

- **Chargés de sécurité et HSE** : Responsables de la définition des protocoles de prévention et de la signature des autorisations.
- **Donneurs d'ordres et chefs de chantier** : Personnes habilitées à délivrer le permis après analyse des risques sur le terrain.
- **Opérateurs de maintenance** : Techniciens effectuant des travaux par points chauds (soudage, meulage, découpage au chalumeau).

- **Surveillants de travaux** : Personnel chargé de la veille incendie pendant l'intervention et durant les deux heures suivant la fin du chantier.
- **Prestataires extérieurs** : Entreprises de sous-traitance intervenant sur un site industriel pour des travaux de réparation ou d'installation.

3. Prérequis

- **Connaissances incendie** : Avoir des notions de base sur les causes d'incendie et les classes de feux.
- **Manipulation d'extincteurs** : Idéalement, avoir déjà suivi une initiation à l'utilisation des moyens de première intervention.
- **Compréhension technique** : Être capable de lire et de remplir des documents administratifs et techniques avec rigueur.
- **Expérience terrain** : Connaître l'environnement de travail et les risques liés aux outils produisant des points chauds (meuleuse, poste à souder).
- **Aptitude à la vigilance** : Faire preuve de responsabilité pour assurer la surveillance continue pendant et après les travaux.

4. Programme de formation

1. Cadre réglementaire et analyse des risques

Ce premier module définit les obligations légales de l'employeur et des intervenants concernant les travaux par points chauds. Durant la **Formation permis de feu**, les stagiaires étudient les conséquences juridiques et les enjeux assurantiels en cas d'incendie. L'objectif est de comprendre pourquoi ce document est obligatoire pour tout travail de soudage, découpage ou meulage réalisé hors atelier permanent.

2. Analyse des risques et mesures de prévention

Le cœur de la **Formation permis de feu** repose sur l'identification des dangers avant le début des travaux. Les participants apprennent à évaluer l'environnement (matériaux inflammables, poussières, canalisations) et à mettre en place des mesures compensatoires. Ce module enseigne comment installer des écrans de protection, des bâches ignifugées et comment dégager la zone de travail pour supprimer tout risque de propagation thermique.

3. Rédaction et gestion du permis de feu

Cette étape pratique de la **Formation permis de feu** est dédiée à la manipulation du document administratif. Les stagiaires s'exercent à remplir chaque rubrique : description des travaux, durée de validité, liste des EPI et moyens d'extinction requis. Savoir définir clairement les missions de l'émetteur, de l'exécutant et du surveillant est indispensable pour garantir la validité technique de l'autorisation

4. Surveillance et conduite à tenir en cas d'alerte

Le dernier volet de la **Formation permis de feu** traite de la phase critique après les travaux. Le programme détaille le protocole de ronde de surveillance obligatoire de 2 heures pour détecter les feux couvants. Les stagiaires apprennent également à réagir immédiatement en cas de départ de feu, en utilisant les extincteurs appropriés et en appliquant les procédures d'alerte spécifiques à l'établissement.

5. Durée de la formation

1à 3jour

6. Effectifs

12 participants

7. Méthode pédagogique

- **Apports théoriques** : Présentation des règles de sécurité et du règlement intérieur via des supports visuels.
- **Visite terrain** : Identification concrète des dangers et des dispositifs de secours directement sur le site.
- **Démonstrations pratiques** : Apprentissage du réglage des postes et de l'ajustement correct des EPI.
- **Études de cas** : Analyse de situations à risques pour développer le réflexe de prévention.
- **Mises en situation** : Exercices de simulation pour maîtriser les procédures d'alerte et d'évacuation.

8. Modalité d'évaluation

- **Évaluation initiale** : Questionnaire de positionnement pour mesurer les connaissances de base en sécurité dès l'arrivée.
- **Contrôle continu** : Quiz interactifs à la fin de chaque module pour valider la compréhension des risques spécifiques.
- **Mise en situation** : Test pratique sur le terrain pour vérifier la capacité à identifier les dangers et à porter correctement ses EPI.
- **Évaluation finale** : QCM de validation des acquis portant sur les procédures d'urgence et le règlement intérieur.
- **Attestation de fin de formation** : Délivrance d'un document officiel confirmant l'aptitude de l'employé à intégrer son poste en sécurité.